

# DU CONSEILLER EN PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS EN ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ

## RÉSUMÉ DE LA FORMATION

**Type de diplôme :** Diplôme d'université (DU)

**Domaine ministériel :** Droit, Economie, Gestion

## Présentation

Pour en savoir plus sur ce diplôme dédié exclusivement à un public de formation continue :

[DU risques professionnels en établissement de santé](#)

## Objectifs

À l'issue de la formation, les participants seront capables de mettre en place des actions visant à identifier les risques professionnels et proposer un plan d'actions pour prévenir et réduire les risques professionnels liés aux spécificités des établissements de santé

- \* Identifier les risques professionnels
- \* Déterminer les contours de la mission du conseiller en prévention des risques professionnels
- \* Définir le cadre réglementaire de ces risques
- \* Organiser l'accueil et la prise en charge de salariées et agents en difficulté
- \* Renseigner le Document unique

## Savoir faire et compétences

Ce programme est destiné à toute personne travaillant dans les établissements de santé ou à caractère social, désireuse d'acquérir une méthodologie d'intervention, des techniques et des outils pour :

### PLUS D'INFOS

**Durée :** 1

**Niveau d'étude :** BAC +5

**Public concerné**

\* Formation continue

**Nature de la formation :**

Diplôme d'université homologué

- \* Faire face aux problématiques liées à la sécurité et la santé au travail
- \* Prévenir les risques professionnels dans les établissements de santé

## Informations supplémentaires

### TARIFS

Financement individuel :

5500€ \* (paiement en 3 fois par prélèvement bancaire possible)

Financement entreprise ou autres organismes :

6500€ \*

\*Non-assujetti à la TVA (tarif HT = tarif TTC)

## Contenu de la formation

20 jours sur 10 mois à raison de 2 jours par mois.

## Composante

CY Tech économie et gestion

## Contact(s) administratif(s)

Secrétariat pédagogique

Tel. 01 34 25 63 03

duformationcontinue@ml.u-cergy.fr